

PRESSE DU 19.03.2016

AVERTISSEMENT - Ces informations sont "glanées" tous les jours, dans le but de fournir une information rapide. Ce que j'estime mériter un signalement particulier est **surligné en jaune**, et d'éventuelles remarques de ma part sont en **rouge**. A l'origine, ces informations étaient destinées aux personnes et associations amies dans l'Aude et les P.-O. qui luttent contre le massacre de nos paysages, et tout le reste, mais au cours des semaines et des mois, la liste des destinataires s'est considérablement allongée. C'est une lettre d'information privée !

Seules les versions que vous aurez vérifiées via les liens signalés – et qui circulent donc sans restriction sur le web - doivent être considérées comme valables : en effet, en reformatant et uniformisant les textes déchargés, des erreurs involontaires ont pu s'y introduire. Dans beaucoup de cas, je suis obligé d'extraire l'information qui nous intéresse d'un ensemble plus vaste (comptes-rendus des conseils municipaux par ex.). Pardonnez les imperfections de présentation : mais c'est la rapidité de l'information qui prime ! En diffusant des informations provenant de toutes les régions de la France, chacun pourra se rendre compte de la menace que représentent les éoliennes industrielles. – Occasionnellement, des informations provenant de la Suisse, de la Belgique ou du Canada sont ajoutées.

=== **FED & EPAW** =====

=== **PETITIONS** =====

=== **ASSOCIATIONS** =====

HAUT-LANGUEDOC

Haut Languedoc : CARTON ROUGE à l'éolien industriel dans le Parc Naturel CONFERENCE-MANIFESTATION CITOYENNE (Histoire d'une résistance)

organisée par : **Toutes Nos Energies**
collectif de 25 associations

Vendredi 22 avril 2016

entrée libre

à 20h30

au Palais des Congrès de

MAZAMET

MEMBRES des
ASSOCIATIONS → R.V. à 18h30. Rencontres - Buffet - Boissons.



ne pas jeter sur la voie publique

===OFFSHORE=====



<http://www.lefigaro.fr/societes/2016/03/19/20005-20160319ARTFIG00066-eolien-offshore-l-avenir-de-la-filiere-francaise-en-question.php>

Eolien offshore : l'avenir de la filière française en question

Frédéric De Monicault , Bertille Bayart | Publié le 19/03/2016 à 12:02

Selon certaines sources, la technologie Areva ne serait finalement retenue pour équiper trois champs en France. De son côté, le gouvernement souhaite fermement la constitution d'une filière complète et compétitive.

Rififi autour de la filière éolien offshore française. Six champs au large des côtes ont déjà été attribués par les pouvoirs publics - à trois consortiums pilotés par **EDF**, **Engie** (ex-GDF Suez) et l'espagnol Iberdrola - mais la question de la réalisation des équipements se pose avec de plus en plus d'insistance, sachant qu'aucune usine de fabrication de ces équipements n'est encore sortie de terre.

Vendredi, des sources citées par Reuters ont indiqué que la technologie **Areva**, qui doit équiper trois sites sur six - ne serait finalement pas retenue. Voici un an, l'activité éolien offshore d'Areva a fusionné avec celle de l'espagnol Gamesa au sein d'une co-entreprise baptisée Adwen, mais quelques mois après Gamesa a été racheté par l'allemand Siemens, dont les éoliennes équipent déjà 60% du marché mondial de l'offshore et n'ont donc pas besoin a priori de la nouvelle gamme qui figure dans la corbeille de la mariée.

Rappelons que dans le cadre du premier appel d'offres, Areva est associé à l'électricien ibérique espagnol Iberdrola pour construire 500 mégawatts (MW) à Saint-Brieuc. Par ailleurs, dans le cadre du second appel d'offres, Areva a remporté deux autres champs, pour un total de 1 000 MW, à Noirmoutier (Vendée) et au Tréport (Seine-Maritime). Pour ces deux autres sites, le consortium est emmené par Engie. De son côté, Siemens, qui a été candidat en France mais qui finalement n'a pas été retenu, développe avec succès ses éoliennes dans le monde puisque l'allemand équipe 60% du marché mondial offshore.

Une filière industrielle complète et compétitive

Mais bien plus que le choix d'une technologie, la question qui se pose est celle de la reprise de Siemens des trois champs de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), Noirmoutier (Vendée) et du Tréport (Seine-Maritime), attribués initialement à Areva avant l'association avec Gamesa. En face, Alstom, retenu pour les sites de Fécamp (Seine-Maritime), Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) et Courseulles-sur-Mer (Calvados) pourrait être tenté de reprendre ces champs dont le cahier des charges implique des engagements très fermes en matière de construction d'usines et de création d'emplois. Pour le moment, aucun protagoniste industriel dans ce dossier ne fait le moindre commentaire. En revanche, le gouvernement fait savoir que l'enjeu pour la France est simple avec la constitution d'une filière industrielle complète et compétitive avec une forte empreinte industrielle sur le territoire en vue de pouvoir répondre aux défis de la transition énergétique.

Dans ce contexte, le gouvernement se prononcera à l'aune des propositions qui lui seront soumises, sachant que les conditions d'attribution des six champs l'ont été sur une base de 226 euros le mégawattheure (MWh) environ, très supérieurs aux 140 euros en vigueur dans le reste de l'Europe.

===OFFSHORE FLOTTANT=====

===GENERALITES=====



<http://investir.lesechos.fr/actions/actualites/eolien-pas-d-usine-francaise-avec-la-fusion-siemens-gamesa-sces-1537725.php>

Eolien-Pas d'usine française avec la fusion Siemens-Gamesa-sces

REUTERS | LE 18/03/16 À 13:59

image: http://investir.lesechos.fr/medias/2016/03/18/1537788_1458316603_1534589-1457360043-gamesa-g97-2mw_565x377p.jpg



Eolien-Pas d'usine française avec la fusion Siemens-Gamesa-sces | Crédits photo : © Gamesa

(§3, lire "éoliennes offshore" et non "solaires offshore")

PARIS, 18 mars (Reuters) - Le rachat prévu de Gamesa par Siemens n'inclura pas la technologie de turbines d'Areva, partenaire du groupe espagnol, ni le projet de construire une usine de turbines en France, a appris Reuters de deux sources proches du dossier.

Gamesa et Siemens ont fait savoir en janvier qu'ils discutaient d'un rapprochement qui donnerait naissance à un nouveau numéro un mondial de l'éolien mais le projet est freiné par les engagements français pris dans le cadre de la coentreprise Adwen créée dans l'éolien offshore entre Gamesa et Areva.

Adwen fait partie de deux consortiums pour des fermes éoliennes offshore au large des côtes françaises, une de 1.000 mégawatts avec Engie et une de 500 MW avec Iberdrola .

L'Etat français a attribué ces contrats à Areva au-dessus des prix du marché à la condition qu'Areva développe sa propre turbine éolienne géante de 8 MW et la construise en France, avec l'idée de doper l'industrie éolienne dans le pays.

"Siemens n'a pas besoin de la technologie d'Areva, il développe ses propres grosses turbines", a dit une source.

L'autre source a déclaré que Siemens, leader du marché offshore en Europe, ne pouvait construire une usine en France juste pour deux contrats.

Comme les contrats français ont été conditionnés à la construction de l'usine en France, le gouvernement pourrait annuler les deux contrats, dont la valeur combinée atteint près de 6 milliards d'euros, a ajouté une des sources.

Le président du directoire de Siemens Joe Kaeser, qui a rencontré lundi à Paris le ministre de l'Economie et de l'Industrie [Emmanuel Macron](#), s'est refusé à tout commentaire sur le projet avec Gamesa lors d'une conférence téléphonique vendredi.

Areva et Engie se sont refusés à tout commentaire.

(Geert De Clercq à Paris, Hans Seidenstuecker à Francfort, Dominique Rodriguez pour le service français, édité par Marc Joanny)

En savoir plus sur <http://investir.lesechos.fr/actions/actualites/eolien-pas-d-usine-francaise-avec-la-fusion-siemens-gamesa-sces-1537725.php#MqKo23MXEWHDzOxa.99>

VOIR AUSSI : <http://www.capital.fr/bourse/actualites/pas-d-usine-francaise-d-eoliennes-avec-la-fusion-siemens-gamesa-1110423>

+++++



<http://www.les-smartgrids.fr/recherche-et-developpement/19032016,siemens-eolien-une-nouvelle-usine-de-pales-de-rotor-a-tanger,1470.html>

Siemens, éolien : une nouvelle usine de pales de rotor à Tanger

Rédigé par Fanny Le Jeune | Le 19 mars 2016 à 10:34



La société allemande d'ingénierie Siemens a annoncé ce jeudi 10 mars qu'elle allait ouvrir une nouvelle usine de fabrication de pales de rotor pour éoliennes terrestres au Maroc.

Un emplacement stratégique idéal

Siemens n'a pas révélé le montant de l'investissement total pour l'installation de cette usine de fabrication, prochainement située à Tanger Automotive City, à environ 35 kilomètres du port de Tanger.

Avec l'ouverture de ce nouveau site, Siemens apportera environ 700 emplois sur le marché du travail marocain. L'entreprise espère également renforcer sa présence dans le pays.

Le futur site mesurera 37.500 mètres carrés, sa construction démarrera au printemps prochain pour un début d'exploitation au printemps 2017.

Markus Tacke, PDG de Siemens Wind Power Renewables a déclaré : « Le Maroc est l'endroit idéal pour approvisionner les marchés de l'énergie éolienne onshore en Afrique, au Moyen-Orient et en Europe. »

===REGIONS=====

ACAL

55 MEUSE

55000 Seigneulles



<http://www.estrepublicain.fr/edition-de-bar-le-duc/2016/03/19/presentation-et-debat-sur-un-projet-eolien>

SEIGNEULLES : PRÉSENTATION ET DÉBAT SUR UN PROJET ÉOLIEN

19/03/2016 à 05:00



La municipalité de Seigneulles, les habitants de la commune et quelques riverains des communes voisines étaient conviés à la salle communale pour une ...

Abonnez-vous à **L'Est Républicain**
pour lire cet article.

+++++

ACAL

88 VOSGES

88130 Avrainville & Hergugney



<http://www.estrepublicain.fr/edition-de-nancy-ville/2016/03/19/sion-en-vue-d-eoliennes>

SION EN VUE D'ÉOLIENNES

Six éoliennes pourraient voir le jour dans les Vosges en limite de Meurthe-et-Moselle.

19/03/2016 à 05:00, actualisé à 08:18Vu 367 fois



Les opposants se sont réunis au monument Barrès de Sion. Photo Fred MERCENIER

Les conclusions de plusieurs associations environnementalistes des Vosges et de la Meurthe-et-Moselle seront déposées aujourd'hui en mairie d'Avrainville. Elles sont vent debout, c'est le cas de le dire, contre un projet d'éoliennes, six en tout, sur le territoire des communes d'Avrainville et Hergugney.

Pour l'automobiliste, le lieu choisi se trouve derrière le bois que longe la RN 57 Épinal-Nancy, à l'endroit précis où est implanté le panneau de changement de Département.

A priori, ces grands ventilateurs ne sont que peu vus depuis la deux fois deux voies. Mais il en est tout autrement si on les regarde depuis l'ouest. Entre autres depuis la colline de Sion, à quinze kilomètres de là.

Ce vendredi, en début d'après-midi, les responsables d'une demi-douzaine d'associations environnementalistes des deux départements s'y étaient donné rendez-vous, au monument Barrès.

Les opposants estiment que les comptages, entre autres de la LPO, à Sion et autour de Sion ont dénombré 357.000 oiseaux migrateurs passant entre le 15 août et le 15 novembre. « Beaucoup finiront hachés par les pales des éoliennes », explique Michel Tamburrino. Des pales dont le bout tourne jusqu'à 400 km-h. « Il y a aussi plusieurs sites européens de rhinolophes à proximité et d'autres espèces de chauves-souris très vulnérables. » À proximité encore, une zone Natura 2.000, une autre, la Moselle sauvage protégée... Sion est un paysage remarquable, classé. Mais si les précédents préfets 88 et 54 ont retoqué les projets antérieurs, cela n'a pas l'air d'en prendre la direction aujourd'hui. « Le préfet de Meurthe-et-Moselle nous a écrit pour se dire non concerné, alors que Sion est un haut-lieu lorrain situé en Meurthe-et-Moselle et qu'Haroué tout proche est un site classé. »

Une énergie intermittente

On pointe aussi, l'absence d'intérêt de l'éolien terrestre. « Au début, 80 % des environnementalistes étaient pour, dit Jean-Charles Cuny. Aujourd'hui, la proportion s'est inversée ». La raison ? « C'est une énergie intermittente, dont on doit compenser l'absence quand il n'y a pas de vent par des centrales au fioul ou au charbon. Le bilan en énergie durable est désastreux. » Pourquoi continuer, alors ? « EDF est obligé de racheter l'électricité produite par les éoliennes au prix fort. Mais ce sont les contribuables qui paient, par la Cspe, Contribution au service public de l'énergie. Et les profits vont dans la poche d'opérateurs presque toujours étrangers, généralement allemands. » Le projet d'Hergugney-Avrainville ne fait pas exception. « Il est porté par la Société éolienne des mirabelles, mais derrière, c'est le groupe allemand H2Air. » Les autres bénéficiaires sont les propriétaires. En général, les maires ruraux de petites communes sont les meilleures cibles. « Je suis maire de mon village, à huit kilomètres d'Hergugney, explique Henri de Mitry. Des

constructeurs d'éoliennes m'ont proposé d'en implanter six sur mes terrains. Et de toucher 60.000 € par an pour ça. Je les ai éconduits. » Mais tous ne le font pas, bien loin de là...

Les opposants au projet estiment qu'il se fait en catimini. « L'enquête publique n'est pas terminée, mais les permis de construire sont déjà accordés ! » Or, les éoliennes ont d'autres effets délétères. « Pas seulement sur la santé, à cause des infrasons et du bruit des pales, mais aussi parce que les maisons deviennent invendables si elles sont proches d'une éolienne. Les tribunaux reconnaissent la perte de capital. »

Les associations vont constituer un collectif pour défendre le paysage de la Colline inspirée : « SOS colline de Sion ».

Guillaume MAZEAUD

+++++

ALPC

19 CORREZE

19300 Rosiers-d'Egletons

ÉOLFI CONTINUE SA COLONISATION EN CORRÈZE:



+++++

ALPC

79 DEUX-SEVRES

79330

la Nouvelle
République.fr

<http://www.lanouvellerepublique.fr/Deux-Sevres/Communes/Luch%C3%A9-Thouarsais/n/Contenus/Articles/2016/03/19/Eoliennes-toujours-autant-de-bruit-2657715>

Eoliennes : toujours autant de bruit

19/03/2016 05:31



Le bureau a été reconduit : président, Christian Gaufreteau ; vice-président, Yannick Ducept ; secrétaire, Joëlle Pallueau ; trésorière, Véronique Régnier.

L'Association pour la protection de l'environnement des riverains du parc éolien des Grandes-Versennes a tenu son assemblée générale à Luché-Thouarsais. Le bureau a été reconduit.

Après avoir résumé les actions de l'année 2015 et notamment la pose par Boralex de « peignes » à titre d'essai sur 2 éoliennes, n° 13 et n°18 (NR du 20 août 2015), un constat s'impose. Le bruit cet hiver n'a pas diminué et a même plutôt augmenté, les vents ayant été la plupart du temps à l'ouest, nord-ouest et sud-ouest. Des mesures ont été effectuées par le laboratoire Venatech et les résultats sont attendus avec impatience.

L'association s'est associée en 2015 à la fédération Force 10 qui regroupe les associations contre l'éolien, du moins dans le contexte légal actuel, du nord Deux-Sèvres. D'autre part, il est prévu d'organiser une randonnée à la mi-octobre autour des éoliennes de Coulonges, avec un questionnaire de type « rallye pédestre » afin de sensibiliser les participants à l'environnement dans lequel nous vivons.

Contact : Aperpe, aperpe.grandesversennes@gmail.com

BFC

58 NIEVRE

58170 Luzy

JEUDI 17 MARS 2016 LE JOURNAL DE SAÔNE-ET-LOIRE

LUZY ENVIRONNEMENT

Un vent de discorde souffle sur la zone éolienne Sud Morvan

Un vent de discorde souffle sur

Autant attendus par les maires des communes concernées que par l'association de sauvegarde du Sud Morvan, les résultats des études de faisabilité indiquent que tous les voyants sont au vert pour la société Global Wind Power en charge d'un des trois projets d'éoliennes du Sud Morvan.

« Les études de faisabilité pour le projet d'éoliennes sur les secteurs qui nous concernent sont terminées depuis la fin février », souligne Cyril Desreumaux, chef de projet au sein de la société Global Wind Power France. Qualifié « d'envergure » par ce dernier, les parcs éoliens en prévision dans le Sud Morvan compteraient, si tout est accepté par les préfets, 81 éoliennes. Ces différents parcs sont portés par trois sociétés différentes : Global Wind Power, Anemos et Windstrom. Et ils s'étendraient sur les départements de la Nièvre et de la Saône-et-Loire, sur trois intercommunalités et concerneraient dix communes dont Luzy, Tazilly et Savigny-Poilly-Fol.

Les études menées depuis plusieurs mois par la société parisienne ont porté sur plusieurs points cruciaux dont l'acoustique et l'aspect paysager.

Qu'en est-il de l'acoustique ?

« Nous avons installé pendant deux semaines, chez des habitants proches des sites d'implantation, des micros afin de connaître de jour comme de nuit, l'environnement acoustique des lieux », tient à préciser Cyril Desreumaux. Des prises de mesures qui n'ont pas été sans heurts.

« Nous avons eu du matériel détérioré mais nous n'avons pas souhaité porter plainte car nous ne voulions pas compliquer la situation », fait remarquer le chef de projet. Malgré tout, grâce aux mesures effectuées, Global Wind Power France sait qu'elle ne sera pas obligée, si le projet aboutit, de ralentir les éoliennes en journée, car celles-ci ne dépasseront pas, lors de leur fonctionnement, les cinq décibels supplémentaires admis par la législation à l'ambiance sonore actuelle. Quant à la nuit, certaines éoliennes seront freinées selon la provenance du vent, car le bruit qu'elles émettraient serait au-dessus des trois décibels autorisés.

Et l'aspect paysager ?

« Il y aurait, et cela reste une estimation, environ 45 éoliennes qui seront réparties sur Luzy, Tazilly, Savigny-Poilly-Fol, Ternant, Saint-Seine et une commune de Saône-et-Loire, Cressy-sur-Somme. Pour Luzy, par exemple, elles pourraient être au nombre de quatre, indique Cyril Desreumaux. Tazilly serait en capacité d'en accueillir environ dix car le secteur est favorable à des implantations plus nombreuses ». Cependant, rien n'a encore été décidé par les préfets, seuls décisionnaires, et nombre de démarches restent encore à faire comme l'enquête publique, entre autres. À l'heure actuelle, seules les hauteurs des éoliennes à utiliser sont connues pour le projet mené par Global Wind Power. Les mâts mesurent environ 110 m, auxquels il faut ajouter la longueur des pales, ce qui portera l'ensemble à 180 m de haut.

Michel Garcia
michel.garcia2@lejournal.fr



■ Le parc d'éoliennes situé à Santosse, près de Nolay. Photo d'archives Gilles DUFOUR

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un projet d'éoliennes à proximité d'Épinac

■ **Un parc éolien à Thury (21)**
Le projet d'éoliennes, conduit par VSB énergies nouvelles, qui touche Thury en Côte-d'Or, commune proche d'Épinac, est entré dans sa phase d'études environne-

mentales depuis la fin février. Plus avancé que le projet qui se profile dans le Sud Morvan (Luzy, Tazilly...), les cinq éoliennes prévues sur ce territoire pourraient être mises en service dès 2018.

L'installation d'éoliennes sur un territoire peut rapporter un revenu fiscal supplémentaire à la Ville, au Département et à l'intercommunalité

Un projet d'implantation d'éoliennes est en cours d'étude depuis 2013 sur les communes de Luzy, Savigny-Poilly-Fol, Tazilly, Ternant, Saint-Seine et Cressy-sur-Somme, par la société Global Wind Power. Si certains voient dans ces constructions des aspects négatifs pour la santé, la faune ou encore l'environnement visuel (*lire par ailleurs*), les éoliennes ont aussi des avantages. Être une source d'énergie renouvelable mais aussi une source de revenus fiscaux non négligeable pour les collectivités qui les accueillent sur leur secteur. Selon Cyril Desreumaux, de la société Global Wind Power France en charge de l'étude de faisabilité de ce projet, « chaque éolienne pourra rapporter par an 10 000 € à la commune, 10 000 € à la communauté de communes et 10 000 € au Département en retombées fiscales. »

Une manne que ne conteste pas Jocelyne Guérin, maire de Luzy, et qui voit en cette somme des moyens supplémentaires pour développer le territoire luzycien.

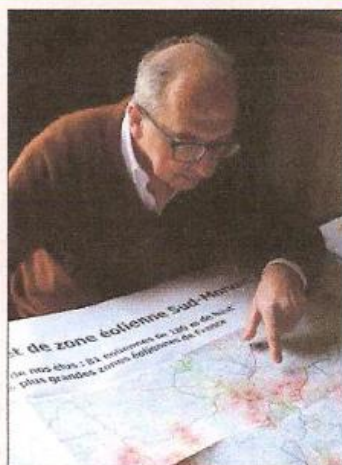


■ Le projet de parc éolien, s'il voit le jour, rapportera aux collectivités, au Département comme aux particuliers qui loueront leur terrain pour les accueillir. Illustration MIG

Hervé de Chessé,
président de l'association
Sauvegarde du Sud Morvan

« Nous sommes inquiets sur le devenir de notre territoire »

Hervé de Chessé et les 355 membres de son association Sauvegarde du Sud Morvan, ainsi qu'Anne-Laure Michon de Nature et paysage en Sud Morvan, ont engagé six procédures auprès du tribunal administratif de Dijon. Ils souhaitent faire annuler les six délibérations des conseils municipaux de Luzy, Tazilly, Savigny-Poill-Fol, Ternant, Saint-Seine et Cressy-sur-Somme relatives à l'implantation d'éoliennes sur leurs territoires, et les promesses de baux emphytéotiques et de servitudes sur les chemins ruraux et communaux. « Nous avons engagé ces procédures car nous sommes inquiets sur le devenir de notre territoire. Qui voudra venir faire des balades sur les chemins du Sud Morvan une fois ces éoliennes mises en place ? Nous déplorons aussi que les maires des communes concernées n'aient pas plus communiqué avec leurs administrés », souligne le président de l'association. Au problème



■ Hervé de Chessé devant la carte d'implantation des éoliennes qu'il a réalisée avec son association. Photo MIG

du tourisme s'ajoute, selon Hervé de Chessé, le problème de l'élevage qui risque d'être impacté. « Nous sommes une terre d'élevage et personne ne s'est posé la question des risques pour les animaux qui seront proches des éoliennes », s'insurge-t-il. Quant aux prix des maisons, ce dernier estime que leur valeur risque de chuter de 30 à 40 %. Pour continuer leur lutte contre ce projet, l'association rencontrera d'ici quinze jours le sous-préfet de la circonscription nivernaise.

Éoliennes : les maires veulent des informations

Les éoliennes qui pourraient voir le jour sur Luzy, Tazilly, Savigny-Poill-Fol, Ternant, Saint-Seine et Cressy-sur-Somme suscitent beaucoup d'interrogations auprès des habitants de ces communes. D'autant plus depuis que les associations contre ce projet se font entendre. « Beaucoup de tracts circulent dans nos bourgs et on entend n'importe quoi. Le fait de ne pas avoir d'informations de la part de Global Wind Power nous met en porte-à-faux face aux habitants », souligne Jocelyne Guérin, maire de Luzy.

6

Nombre de maires qui se sont réunis afin d'envoyer un courrier destiné à demander des précisions à Global Wind Power.

En l'absence d'informations à fournir à leurs administrés, les maires des six communes se sont réunis afin d'envoyer un courrier à la société parisienne. Dans cette lettre, il est demandé, entre autres, « la synthèse des



■ Jocelyne Guérin, maire de Luzy. Photo d'archives Le JSL

rapports d'activité 2013 et 2014, en particulier les bilans et comptes d'exploitation de ces deux années et le budget prévisionnel 2015, mais aussi la présentation concrète et détaillée du projet, planning de réalisation, calendrier. Sans oublier de faire un point sur les contacts avec les pro-

“ Le fait de ne pas avoir d'informations de la part de Global Wind Power nous met en porte-à-faux face aux habitants. ”

Jocelyne Guérin, maire de Luzy

priétaires et les fermiers susceptibles d'accueillir des éoliennes sur leur terrain. »

Une aide juridique

« Nous avons aussi demandé quelle prise en charge des procédures judiciaires, mettant en cause nos communes devant le tribunal administratif, Global Wind Power entend prendre ? », indique Pascal Guérin, maire de Tazilly, qui se voit contraint, comme les autres élus, de prendre un avocat à la suite du dépôt de recours contentieux par Sauvegarde du Sud Morvan et Nature et paysage en Sud Morvan.

Michel Garcia

REPÈRES

Le schéma régional éolien

■ **En Bourgogne**
Conformément à la loi du 12 juillet 2010, l'État a évalué pour chaque région française la part des énergies renouvelables que celle-ci doit développer.
En Bourgogne (sans prendre en compte la Franche-Comté), les services de l'État ont souligné, dès 2011, l'importance que revêtent l'éolien, le bois énergie, le solaire et la méthanisation.
Le schéma régional éolien fixe pour la Bourgogne une part prépondérante de l'éolien et du bois-énergie. Afin d'atteindre les objectifs fixés par le gouvernement, l'éolien devra fournir une puissance de 1 500 mégawatts (MW), soit l'installation sur la Bourgogne de 500 à 600 mâts.

SOURCE <http://www.saone-et-loire.gouv.fr/le-schema-regional-eolien-sre-a6006.html>

Les élus d'Erquy défavorables au parc éolien offshore

Erquy - Publié le 19/03/2016 à 12:10

écouter



Des éoliennes en mer. | DR Fotolia.

Les conseillers municipaux d'Erquy se sont prononcés, à la majorité absolue, jeudi, contre le projet de parc éolien offshore en baie de Saint-Brieuc, tel qu'il est proposé.

C'est un signal fort. Les conseillers municipaux d'Erquy se sont prononcés, à la majorité absolue, jeudi soir, contre le projet de parc éolien offshore en baie de Saint-Brieuc, tel qu'il est proposé par Ailes Marines et RTE.

Avis défavorable L'assemblée n'a cependant pas émis d'objection à la demande de mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme. Les porteurs du projet ont déposé en préfecture une demande de concession d'utilisation du domaine public maritime, sur laquelle la communauté de communes Côte de Penthièvre doit formuler un avis avant le 1er avril.

L'avis défavorable des élus d'Erquy porte sur trois axes : la préservation des activités de pêche dans sa totalité, le manque d'impact économique et l'éclaircissement sur le raccordement. **« Si les fondations de type jackets sont satisfaisantes, il est inenvisageable que 50 % des câbles ne soient pas ensouillés (enfouis dans le sol marin). »**

Les élus soutiennent aussi la position du comité local des pêches concernant l'emplacement du mât de mesure et la diminution de la distance d'exclusion autour des éoliennes, de 100 à 50 m.

+++++

BRETAGNE

22 COTES-D'ARMOR

Accueil Saint Brieuc « page précédente

Parc Eolien: LES TRESORS DE LA BAIE DE SAINT-BRIEUC EN PERIL

17-03-2016 | Reportage | Environnement



Vidéo N°13156» page précédente

Cette vidéo a pour objet d'attirer l'attention sur le fait que l'installation à partir de 2018 et l'exploitation durant 20 ans d'un parc de 62 éoliennes de 216 mètres de haut dans la Baie de Saint Brieuc aura des impacts importants et irréversibles sur le monde avifaune et la biodiversité sous marine et des conséquences néfastes sur l'activité de la pêche



+++++

LRMP

LANGUEDOC-ROUSSILLON


<http://www.data.gouv.fr/fr/datasets/dreal-lr-eoliennes-en-languedoc-roussillon-1/>

[DREAL LR] Eoliennes en Languedoc-Roussillon

Localisation des éoliennes représentées par des points. Cette couche recense les mâts, construits ou pas, de parcs éoliens autorisés (permis de construire ou arrêté d'autorisation ICPE) ou ayant obtenu un avis de l'autorité environnementale (procédure d'instruction).

Origine

Les mâts sont géoréférencés à partir des données fournies par l'exploitant ou issues des dossiers transmis par l'exploitant. 23/09/2015 : maj d'attributs 28/09/2015 : ajout du parc Lou Paou II avec 5 éoliennes (Avis AE signé) 21/10/2015 : ajout du parc Ferme éolienne de St-Valière avec 5 éoliennes 01/12/2015 : mise à jour de données attributaires 02/02/2016 : mise à jour de données attributaires

Organisations partenaires

DREAL Lang.Rous. (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Languedoc-Roussillon), CETE Méditerranée

Liens annexes

- [Vue HTML des métadonnées sur internet](#)
- [Vue XML des métadonnées](#)
- [Accès au service individuel de téléchargement simple du jeu et des documents associés](#)

Ressources

CSV

[Conversion à la volée \(CSV / pas de géométries\)](#)

Dernière modification le vendredi 18 mars 2016

SHP

[Conversion à la volée \(Shapefile / Lambert-93\)](#)

Dernière modification le vendredi 18 mars 2016

JSON

[Conversion à la volée \(GeoJSON / WGS-84\)](#)

Dernière modification le vendredi 18 mars 2016

ZIP

[Télécharger le package complet source \(données + documents\)](#)

Dernière modification le vendredi 18 mars 2016

+++++

NORMANDIE

76 SEINE-MARITIME

76210 Raffetot



<http://www.lecourriercauchois.fr/actualite-80457-raffetot-projet-construction-un-parc-eolien-onze-mats-gui-deragent.html>

RAFFETOT : PROJET DE CONSTRUCTION D'UN PARC ÉOLIEN, ONZE MÂTS QUI DÉRANGENT

12h00 - 18 mars 2016 - par A.G



La municipalité de Raffetot organisait vendredi dernier une réunion publique pour présenter le projet de Futures Énergies d'implanter onze éoliennes sur quatre communes, dont la majorité sur Raffetot. Les habitants n'apprécient guère l'arrivée de cette " pollution visuelle et sonore " malgré les compensations financières.

Pour lire la suite de l'article, veuillez vous identifier :

+++++

NORMANDIE

76 SEINE-MARITIME

76600 Le Havre



http://www.paris-normandie.fr/detail_article/articles/5331693/actualites/menaces-sur-les-futures-usines-eoliennes-au-havre#.Vu27dbbhAgs

Menaces sur les futures usines éoliennes au Havre

Publié le 18/03/2016 à 21H38

Économie. Et si le projet d'Adwen, coentreprise formée par la réunion d'Areva et du groupe espagnol Gamesa dans l'éolien offshore, de construire deux usines au Havre pour fabriquer les éoliennes du Tréport, de Saint-Brieuc, de Yeu-Noirmoutier était remis en cause ?



soin de la technologie Areva (photo d'archives)

Les usines d'éoliennes promises depuis des années par Areva dans le port du **Havre** et pour lesquelles de grands travaux ont été faits, sortiront-elles vraiment de terre ? Selon l'agence Reuters qui révèle cette information - relayée par *Le Marin* -

cette question serait un frein au rachat par le groupe allemand Siemens du constructeur espagnol d'éolienne. Ce rachat est en discussion depuis le mois de janvier dernier.

DEUX CONTRATS DE 6 MILLIARDS D'EUROS

L'agence de presse cite « *deux sources proches du dossier* » et indique que Siemens juge les marchés obtenus en France par Adwen insuffisants pour construire ces deux usines. Le groupe allemand n'aurait pas non plus l'intention de reprendre les actifs d'Areva au sein d'Adwen, à savoir une turbine de 5 MW et celle de 8 MW en cours de développement et destinée à équiper les champs français. « *Siemens n'a pas besoin de la technologie d'Areva, il développe ses propres grosses turbines* », précise Reuters.

L'attribution des champs français à Areva ayant été conditionnée à la construction des usines en France, « *le gouvernement pourrait annuler les deux contrats, dont la valeur combinée atteint près de six milliards d'euros* », poursuit l'agence Reuters, citant l'une de ses sources.

Le 14 mars, le président du directoire de Siemens, Joe Kaeser, était à Paris où il a rencontré Emmanuel Macron, le ministre de l'Économie, mais il a refusé d'évoquer ce sujet qui risque d'être scruté avec beaucoup d'attention tant à Bercy que par les élus du littoral, très concernés par le dossier, à commencer par Édouard Philippe, le député-maire LR du Havre.

A la Porte Océane, l'implantation de ces usines fait consensus depuis plusieurs années et toute la communauté économique et portuaire est mobilisée autour du développement de cette nouvelle filière industrielle.

Au-delà du projet de construction des usines au Havre sur le site de la gare maritime, quai Joanès-Couvert, Adwen compte aussi une usine à Bremerhaven, en Allemagne. Également très concernée par ce rachat.

+++++

NORMANDIE

14 CALVADOS

14860 Ranville



<http://www.lepaysdauge.fr/2016/03/19/une-absence-de-transparence-pour-le-parc-eolien-de-courseulles/>

Ranville« Une absence de transparence » pour le parc éolien de Courseulles

Les élus du conseil municipal de Ranville pointent du doigt des zones d'ombre au sujet du parc éolien de Courseulles-sur-Mer.

17/03/2016 à 17:02 par Nicolas Mouchel



Le projet à Courseulles se compose de 75 éoliennes en mer (photo d'illustration).

Lors du dernier **conseil municipal de Ranville (Calvados)**, les élus ont évoqué assez longuement le projet de **parc éolien au large de Courseulles-sur-Mer** en abordant plusieurs points précis. C'est le poste de Ranville qui traitera l'électricité. La maison la plus proche sera à 140 m. Les travaux demanderont 6 mois de préparation, suivis de 24 mois de réalisation. Les élus ont émis un avis favorable pour la mise en compatibilité du PLU mais émettent une réserve. « *Nous nous étonnons que les frais soient à notre charge* » a déclaré Martine Mauduit-Traguet.

De nombreuses réserves

Les élus ont par ailleurs émis un avis défavorable concernant le rapport et les conclusions de l'enquête. Les réserves concernent les espèces protégées, la défense incendie, le bruit et les ondes électromagnétiques. Les élus demandent des mesures, des contrôles et de la surveillance. Martine Mauduit-Traguet :

Nous faisons un choix environnemental de participer aux énergies renouvelables, mais nous avons l'impression d'une iniquité fiscale. Nous reprochons une absence totale de transparence puisque l'attribution de la compensation financière par la commune n'est indiquée dans aucun dossier.

La commune recevra 2 889 € pour la servitude mais aucune autre compensation n'est indiquée alors que « *ce sont les habitants de Ranville qui vont subir les nuisances...* ». Pour rappel, les communes du littoral situées jusqu'à environ 11 km du parc recevront de confortables compensations pour la gêne visuelle.

+++++

NPDCP 62 PAS-DE-CALAIS Saint-Omer

LA VOIX DU NORD

<http://m.lavoixdunord.fr/region/audomarois-des-eoliennes-dans-le-pays-d-art-et-ia37b0n3394411#>

Publié le 18/03/2016

Audomarois : des éoliennes dans le pays d'art et d'histoire ?

Partagez sur :



Un projet

d'éoliennes est porté par Boralex entre Helfaut et Clarques. PHOTO ILLUSTRATION

Réunis pour évoquer le programme des animations du pays d'art et d'histoire (PAH), les élus ont évoqué le sujet des éoliennes.

Tous les élus n'ont pas abordé le sujet des [éoliennes](#), car les élus du centre urbain ne sont pas concernés. Mais les « ruraux » sont davantage soumis à la pression [de débats relatifs au thème](#).

Pas toujours conciliables avec la préservation du patrimoine et de l'architecture prônée par le PAH.

Une zone de préservation ?

« *Mon idée serait d'établir une zone de préservation* », a lancé Jean-Pierre Leclercq, maire de Mentque-Norbécourt, partagé sur la question : « *Si on accepte, on perd le label.* » Jean-Michel Bouhin, maire de Bayenghem-lès-Éperlecques, semble tout aussi tiraillé : « *Chaque chose a été utile en son temps* ».

Le temps est-il venu ? Déjà révolu ? En tout cas, cinq communes de la communauté d'agglomération de Saint-Omer ont laissé la porte ouverte à un projet : Helfaut, Wizernes, Hallines, Racquinghem et Nordausques. Sur le territoire du PAH, un projet est porté par Boralex entre Helfaut et Clarques.

A. B.

+++++

NPDCP

62 PAS-DE-CALAIS

62960 Bomy

LA VOIX DU NORD.fr

<http://www.lavoixdunord.fr/region/bomy-des-chemins-de-champs-litteralement-defonces-par-ia37b0n3396413?xtor=RSS-2>

Bomy: des chemins de champs littéralement défoncés par le passage de véhicules tout terrain

PUBLIÉ LE 19/03/2016

ANTHONY BERTELOOT

Elles sont trois communes (Bomy, Delettes et Erny-Saint-Julien) séparées par une limite historique, le Vieux Chemin d'Hesdin à Aire. Trois communes réunies par un préjudice commun : le saccage de chemins par des groupes de 4x4 ou de quads. Au point de mettre au jour les câbles électriques des éoliennes voisines, pourtant enterrés à un mètre de profondeur.



Que s'est-il passé ?

Les élus des trois communes de ce bout de l'arrondissement de Saint-Omer ne décolèrent pas. Le chemin, d'environ 1 200 mètres, qui irrigue des champs aux confins de leurs territoires a été littéralement défoncé par le passage régulier de groupes de véhicules tout-terrain (bien nommés) et de quads, en balade le week-end, venant parfois jusque de

Belgique. Le phénomène n'est pas nouveau, mais il se serait amplifié ces derniers temps. Plusieurs chemins du secteur seraient même abîmés.

Les dégâts

« *C'est un agriculteur qui nous a alertés* », explique Alain Deblock, maire de Bomy. Avec au moins deux conséquences à relever : d'abord, cet axe que les locaux appellent aussi le Chemin vert (« *peut-être parce qu'il n'a jamais été renforcé de cailloux* », avancent les élus) ressemble davantage à un terrain de motocross par endroits ; mais aussi parce que le chemin est devenu impraticable, les véhicules en dévient et roulent dans les champs cultivés, anéantissant les cultures et compactant la terre. « *J'ai compté jusqu'à vingt et un véhicules ensemble récemment*, » explique Didier Frammery, adjoint à Bomy. Voilà pour l'aspect purement « foncier ».

Les dangers

Sauf que les conséquences de ces passages répétés vont plus loin et mettent en péril la sécurité de certains. Les agriculteurs connaissent les lieux et les moyens d'éviter ces écueils. Mais des randonneurs empruntent régulièrement ce chemin en pleine nature : « *La semaine dernière, il y a eu plus de 500 VTT dans le secteur. Mais il y a aussi régulièrement des marcheurs*, note un élu. *Quand il pleut, les trous peuvent se remplir et surprendre du monde.* »

Pire encore, le secteur est une terre d'éoliennes. Des dizaines à plusieurs kilomètres à la ronde, dont il faut acheminer l'énergie produite vers des postes sources. Dont un à Aire-sur-la-Lys, rejoint par des câbles enfouis à environ un mètre sous le sol. Or, en un endroit sur le chemin en question, « *l'agriculteur dit avoir vu le grillage qui indique l'enfouissement du câble* », poursuit Alain Deblock. Avec d'évidentes questions de sécurité.

Quelles parades pour les élus?

Il s'agit de parer au plus pressé. Les maires ont pris des arrêtés interdisant le passage de véhicules à moteur, affichés aux deux entrées du chemin. Alain Deblock, maire de Bomy, a indiqué clairement le danger à proximité de l'ornière assez profonde pour mettre au jour l'installation électrique. Dans un second temps, ce trou, creusé sur environ 1,20 m, devrait être vite comblé par une entreprise de travaux. Mais pas aux frais des communes qui, elles, se retrouvent malgré tout avec un sacré chantier : « *Ce chemin large de 6 mètres est défoncé sur plusieurs sections*, constate l'élu. *On n'a pas les moyens de réparer.* » À moins que les chantiers éoliens à venir ne permettent de stabiliser certaines sections, au moins en partie...

+++++

NPDCP 62 PAS-DE-CALAIS 62960 Bomy

L'INDEPENDANT
du Pas-de-Calais du 19.03.2016



Le vieux chemin d'Hesdin ou chemin vert est interdit à la circulation.

Accueil > De la Lys au Haut-Pays

par ipdc -Mar 18, 2016

BOMY ERNY-SAINT-JULIEN DELETTES : ATTENTION « DANGER DE MORT »

Depuis environ deux semaines, un agriculteur ayant sa parcelle de blé sur Bomy et Erny-Saint-Julien ne peut plus passer sur le chemin communal pour y accéder. Plusieurs trous, causés par des véhicules à quatre roues, menacent de blesser voire de tuer les promeneurs. Des câbles électriques de haut voltage sont visibles...

La suite dans l'Indépendant du Pas-de-Calais du jeudi 24 mars 2016.

PDLL

44 LOIRE-ATLANTIQUE

44600 Saint-Nazaire

Première éolienne livrée pour la nouvelle usine GE

Le site de General electric, à Saint-Nazaire, vient de produire sa première nacelle. Un bébé de 400 tonnes qui tournera au large du Danemark, pour alimenter 5 000 foyers.

Reportage

« Non, ça ne m'est jamais arrivé de bouger une pièce 450 tonnes, sourit Grégory Huguet. Mais j'ai pas eu le temps de stresser car j'ignorais que la manœuvre serait pour moi ! »

Embauché début mars, le conducteur d'engin a eu la responsabilité de sortir, jeudi après-midi, la première nacelle d'éolienne de l'usine Général electric (ex-Alstom) à Saint-Nazaire.

Chargée sur un navire hier, elle doit faire cap ce week-end vers le Danemark.

Impressionnante machine

« Cette journée est un moment fort pour l'ensemble de l'équipe », insiste Pascal Girault, directeur du site. Autour de lui, les 170 salariés ont été autorisés à quitter leur poste pour assister au spectacle. Et quel spectacle ! Placé sur un solide berceau de 50 tonnes, le gros générateur toise tout le monde de ses huit mètres de haut et dix mètres de long !

« Il s'agit de la partie placée en haut de la tour de l'éolienne et qui soutient les pales », informe l'ancien ingénieur des Arts et métiers. Cette tour, haute de 150 m, viendra d'Espagne et partira avec la nacelle sur le même bateau ; les trois pales (74 m chacune) arriveront par la route d'une usine danoise.

« Cette *Haliade 150* va rejoindre un champ marin à Osterild où nous sommes présents avec EDF, complète, depuis Paris, Nicolas Serrie, directeur éolien offshore pour General electric. C'est très important pour nous d'être là-bas, dans « le » pays de l'éolien. »

Dans ce marché en pleine croissance, dominé par Siemens et où



Placé en haut d'un mât, ce nez d'éolienne accueillera ensuite trois pales. L'ensemble sera installé au large d'Osterild, en mer du Nord. Pour assister à la manœuvre de sortie, jeudi, l'ensemble du personnel de l'usine GE a pu quitter son poste.

la concurrence est féroce, Alstom (devenu GE) peut s'honorer du chemin parcouru en trois ans. « Nous sommes partis de zéro et on a maintenant une usine à Saint-Nazaire, plusieurs centaines d'emplois en France et un carnet de commandes très enviable dans l'industrie. »

Ce carnet de commandes, c'est plus de 300 *Haliade* à livrer dans les prochaines années. Toutes construites à Saint-Nazaire. Il y a d'abord cette nacelle sur le départ,

qui entrera en service avant l'été. Elle produira six mégawatts, soit l'électricité de 5 000 foyers (hors chauffage).

Vient ensuite la commande américaine : cinq éoliennes pour le parc de Block Island au large de Boston. Les fondations sont posées et GE installe en ce moment les tours avant d'envoyer ses nacelles entre avril et juin ; mise en service fin 2016.

Le gros contrat allemand de l'été 2015 prendra alors le relais : soixante-six éoliennes destinées au parc Mer-

kur, en mer du Nord, juste en face de Papenburg. Premières livraisons début 2017.

Enfin, les parcs français stabiliseront la production avec 83 éoliennes pour Fécamp (en 2017), 75 pour Courseulles (2018) et 80 pour Saint-Nazaire (en 2019). Sans problème semble-t-il : l'usine est dimensionnée pour produire 100 machines par an !

Thierry HAMEAU.

Regarder nos photos et vidéos sur ouestfrance.fr/saint-nazaire

Une nacelle ne fait pas une éolienne... il faut lui rajouter les mâts, les pales, les tonnes d'aciers et de béton, et tous les câbles

===ETRANGER=====